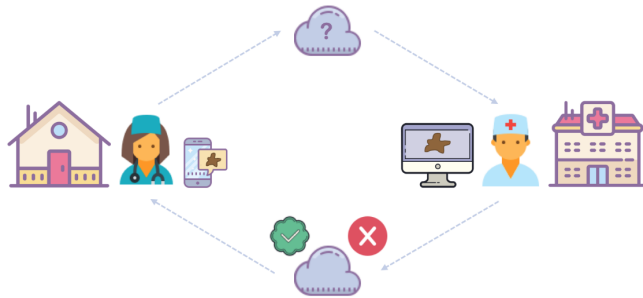


Le projet *teleSPOT*

Ce projet pilote a pour but principal de fournir une aide diagnostique rapide à la médecine de 1^{ère} ligne face à une lésion cutanée pigmentée suspecte et ainsi d'en accélérer la prise en charge si nécessaire. S'inscrivant dans l'ère de la télémédecine, la télédermoscopie est intégrée dans un modèle de tri basée sur une modalité de type « store and forward ».

Concrètement, les centres de soins primaires recrutés reçoivent une formation de base en dermoscopie afin d'effectuer un premier tri. Pour les lésions jugées suspectes, une anamnèse dermatologique succincte ainsi que l'acquisition d'une image macroscopique et dermoscopique sont effectuées. Ces données sont transmises de façon sécurisée au centre tertiaire. Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est respecté.

Au sein de notre service universitaire de Dermatologie, une double lecture est réalisée et un rapport de tri est transmis dans les 5 jours ouvrables. Si la lésion s'avère hautement suspecte de malignité, une prise en charge rapide est proposée.



Thomas DAMSIN
Assistant clinique



Arjen NIKKELS
Chef de service

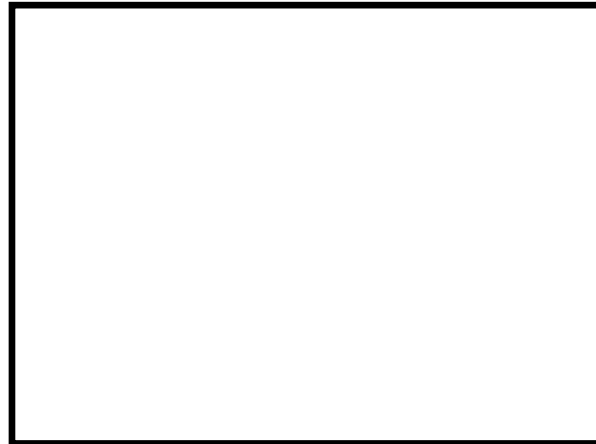
Service de Dermatologie

CHU de Liège

Avenue de l'hôpital, 1

4000 – Liège

Numéro de téléphone : 04/366.80.56



Teledermoscopy Smartphone-based Pigmented lesion diagnosis Online Taskforce

Détection précoce du mélanome en Médecine générale

Projet pilote doctoral

Le cancer de la peau en Belgique

L'incidence des cancers cutanés est en nette et constante augmentation depuis plusieurs années. Celle-ci est passée de 11.000 nouveaux cas en 2004 à **37.000** en 2015.

Si la majorité des tumeurs malignes cutanées sont représentées par le carcinome basocellulaire dont le potentiel métastatique est extrêmement faible, cette tendance alarmante s'applique également au **mélanome** : **3000** nouveaux cas recensés en 2016, ce qui correspond à une augmentation annuelle de 5% depuis 2004. Il représente le **5^{ème}** cancer le plus fréquent dans notre pays. **336** belges sont décédés en 2016 d'un mélanome.

Qu'est-ce que le mélanome ?

Le mélanome est un type de cancer qui se développe à partir de cellules contenant des pigments appelées mélanocytes. Son siège initial est la peau dans l'immense majorité des cas. Il existe toutefois des mélanomes de l'œil, des muqueuses, et plus rarement encore des organes internes. Environ 50% des mélanomes se développent à partir de grains de beauté préexistants.

La principale cause de mélanome est l'exposition aux rayons ultraviolets (UV). La lumière UV peut provenir du soleil ou d'autres sources, telles que des appareils de bronzage. Les personnes présentant de nombreux grains de beauté, ayant des antécédents familiaux de mélanome ou dont la fonction immunitaire est altérée sont également plus à risque.

En terme de santé publique, le diagnostic précoce est la pierre angulaire d'une diminution de la morbidité et mortalité liée au mélanome.

Prévention primaire

Elle est basée sur les mesures de photoprotection :

Eviter l'exposition inutile

Rechercher l'ombre

Eviter l'exposition aux heures d'ensoleillement maximum

Surveiller l'indice UV (application météo) :

- 0-4 : peu de risque
- 5-8 : mesures de photoprotection
- > 9 : éviction complète



Porter des vêtements protecteurs

Chapeau

Lunettes de soleils

Vêtements



Appliquer de la crème solaire

Choisir un indice élevé de protection (SPF50)

Vérifier la date de péremption

Appliquer 30 minutes avant l'exposition

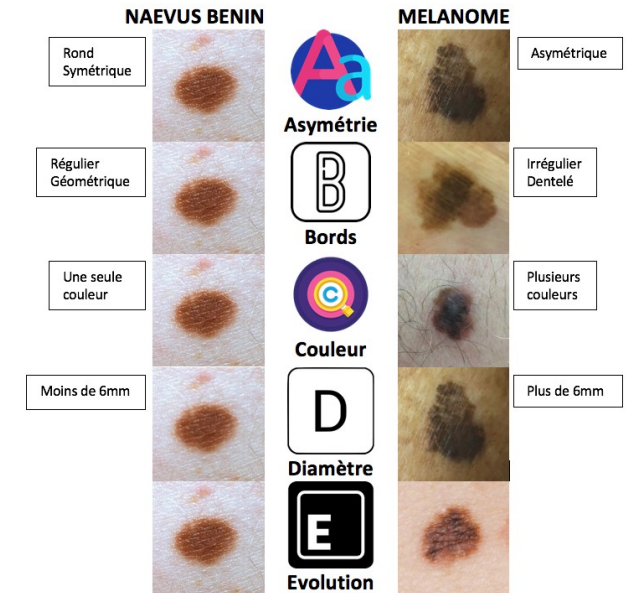
Renouveler l'application toutes les 2 heures



Prévention secondaire

Un dépistage annuel est recommandé. La fréquence peut être modulée selon les facteurs de risque.

Critères ABCDE



Auto-surveillance

Examiner ses grains de beauté selon les critères ABCDE à l'aide d'un miroir :

1. Examiner le visage (ne pas oublier les oreilles) et le cuir chevelu
2. Examiner les mains, les bras, les coudes et les aisselles
3. Examiner le cou, la poitrine et le ventre
4. Examiner devant le miroir la nuque, les épaules, le dos et les fesses
5. En position assise, examiner les jambes, les pieds et la région génitale

